

## Actualités

### Derniers communiqués de presse

Afficher du plus récent au plus ancien 

# Création d'un Groupement Paritaire de Prévoyance 100% dédié aux régimes de branche

22/07/11



Les Conseils d'Administration de 7 organismes paritaires, Apicil Prévoyance (Groupe APICIL), CIPREV, le Groupement National de Prévoyance (GNP), Aprionis Prévoyance, Ipsec Prévoyance, Vauban Humanis Prévoyance, (Groupe HUMANIS), et Novalis Prévoyance (Groupe NOVALIS TAITBOUT) ont décidé de créer un **Groupement Paritaire de Prévoyance (GPP)** entièrement dédié aux **régimes conventionnels de branche**.

Les **régimes conventionnels** sont un levier significatif de développement de la **protection sociale complémentaire des salariés**, notamment au

sein des TPE et des PME.


9 millions de salariés sont en effet aujourd'hui visés par un **régime conventionnel de prévoyance** au travers de plus de 250 conventions collectives. Plus de 50 branches se sont également dotées de garanties complémentaires santé, la plupart ayant été négociées ces cinq dernières années. Les récentes évolutions réglementaires ouvrent également la voie à un développement plus prononcé de l'**épargne salariale** et de l'**épargne retraite au niveau des branches professionnelles**.

La création du GPP naît de la volonté de ses membres de **partager des moyens pour le développement de leurs activités conventionnelles** (réponse aux appels d'offres, suivi des régimes de branche, accompagnement des partenaires sociaux...).

L'activité conventionnelle de ses membres positionne d'ores et déjà le GPP sur un **nombre étendu de secteurs d'activités** (économie sociale, secteurs industriels, commerces et services, enseignement,...), avec une présence nationale renforcée et une capacité de réponse sur chacun des champs de la négociation conventionnelle : prévoyance, santé, épargne salariale, épargne retraite.

Ce nouvel ensemble constituera d'emblée le **2ème acteur en nombre de régimes conventionnels** (61 désignations et recommandations), pour un chiffre d'affaires de près de 300 M€.

La taille et la nature paritaire de chacun de ses membres permettra également de **renforcer la dimension sociale et solidaire au bénéfice des branches, des entreprises et des salariés**.

 Partager